



« Le CLUB PLUi Auvergne Rhône-Alpes est lancé... »

Le 26 janvier dernier a eu lieu la première séance du Club régional PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) Auvergne-Rhône-Alpes, qui regroupe l'ensemble des EPCI volontaires ayant fait le choix de se lancer dans l'élaboration d'un PLUi.

Cette journée, introduite par Marion Bazaille (Directrice adjointe départementale des territoires du Rhône) a fait l'objet d'une participation importante puisqu'elle a permis de réunir environ 130 participants : les élus et techniciens de 20 communautés de communes et de 8 communautés d'agglomération étaient présents.

Les principaux objectifs de la journée étaient de permettre aux nouveaux membres d'exprimer leurs attentes vis-à-vis du Club, dont ils seront les premiers acteurs, tout en commençant à partager des expériences et des bonnes pratiques sur des sujets précis.

La montée en puissance des PLUi devrait se poursuivre, puisque la **loi ALUR prévoit un transfert automatique de la compétence PLU au niveau intercommunal à compter du 27 mars 2017** (sauf expression d'une minorité de blocage de 25 % des communes représentant 20 % de la population).

Le Club, animé par une équipe d'appui diversifiée (DREAL, ADEME, Région, Agences d'urbanisme, CEREMA, DDT 42, 71 et 69) devrait donc s'élargir encore prochainement.

La matinée a permis aux participants de faire plus ample connaissance et d'entendre les retours d'expériences de quelques territoires nouveaux membres.

L'après-midi était quant à lui consacré à des travaux en Ateliers autour de questions récurrentes posées aux acteurs du territoire lors du lancement d'un PLUi :

- « Quelle gouvernance technique ? »
- « Quelle concertation et collaboration avec les communes ? »
- « Quel montage financier ? »

Le Club devrait se réunir à nouveau à l'automne 2016.

